

**Tarifs Publics TTC 2021****Révision des radeaux Sea-Safe <sup>(1)</sup>****Forfaits de révision :**

	4 Pers.	6 Pers.	8 Pers.	10 Pers.	12 Pers.
Radeau côtier	415 €	435 €	455 €	/	/
Radeau Hauturier - 24h	425 €	445 €	465 €	480 €	500 €

*Taxe environnementale<sup>(2)</sup> de destruction de pyrotechnie périmée (en supplément) :*  
20 € TTC / radeau côtier ou hauturier -24H

	4 Pers.	6 Pers.	8 Pers.	10 Pers.	12 Pers.
Radeau Hauturier + 24h (avec Grab-bag inclus)	495 €	515 €	540 €	555 €	575 €

*Taxe environnementale<sup>(2)</sup> de destruction de pyrotechnie périmée (en supplément) :*  
28 € TTC / radeau hauturier +24H

**Notre forfait comprend :**

- L'ouverture / fermeture et révision complète du radeau.
- Le remplacement des différents périssables (hors eau et rations de survie).
- La mise à jour du carnet d'entretien ainsi que l'édition d'un nouveau certificat.
- Le transport Aller et Retour depuis et vers un point-relai en France Continentale.

*Ces tarifs ne sont valables que dans le cas de respect des échéances régulières de révision.*

*Ne sont pas compris les éventuels réparations ou remplacements dus à une détérioration accidentelle ou une utilisation anormale, ainsi que les interventions supplémentaires effectuées par votre revendeur.*

La remise à niveau (eau et rations de survie) des Grab-Bags de radeaux +24H est à prévoir en supplément tous les 5 ans (*tarifs sur demande*).

**Réépreuve du cylindre de gaz (en supplément) : 115 € TTC / radeau**

La durée de vie du cylindre de gaz étant de 10 ans (norme ISO9650), cette opération de réépreuve est obligatoire lors de la troisième révision du radeau (9ème année) si les échéances de révision ont bien été respectées.

*En cas de non-respect des échéances périodiques de révision, cette opération de réépreuve peut être obligatoire à partir de la septième année de durée de vie du radeau.*

**Demande de devis :**

Un devis de révision peut être demandé gratuitement après un contrôle préliminaire par nos techniciens agréés à l'ouverture du radeau dans notre station.

En cas de refus de ce devis, un forfait « Transport et Main d'œuvre » de 84 € TTC sera facturé.

(1) Tarifs TTC en vigueur à partir du 1er Février 2021 pour toute révision effectuée par Nautic Service Sauvetage (réactualisable sans préavis)  
(2) conformément au décret N° 2012 – 13 du 04 janvier 2012.